

## ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

### a) Généralités

#### 1. La communication en général

Toutes les informations que je serai amené à communiquer - notamment en matière d'organisation générale de l'établissement - vous parviendront systématiquement par mail (sur base de l'adresse email créée pour chacun de nos élèves) et via l'application APSchool.

Le site internet officiel de l'établissement regorgera toujours d'informations capitales. Il y a lieu donc de toujours s'y référer : <https://www.ar-peruwelz.be>

#### 2. Les horaires de cours

Il n'est jamais simple de démarrer une année scolaire et de lancer des horaires qui pourraient d'emblée *convenir* à tout le monde.

Des modifications doivent souvent y être apportées en vertu des groupes-classes qui se sont formés et du nombre trop important d'élèves qu'on retrouve dans certains d'entre eux et qu'il faut alors scinder... A contrario, il faut parfois aussi regrouper certaines classes trop peu peuplées !

En effet, nous fonctionnons à partir d'un certain nombre d'heures (NTPP : nombre total de périodes professeurs) *consenti* par l'administration sur base du nombre total d'élèves engrangés le 15 janvier de l'année scolaire précédente. Concrètement, on peut estimer que ce NTPP n'est jamais « suffisant » si l'on veut satisfaire tout le monde et offrir à tous un contexte pédagogique optimal. Il faut donc faire des choix, parfois douloureux. Les élèves plus jeunes bénéficient toujours du *meilleur* cadre, en évitant de constituer des groupes-classes trop « peuplés » ; ce sont malheureusement les élèves du troisième degré, mais néanmoins plus matures et plus à même d'œuvrer en autonomie, qui se retrouveront dans des groupes plus conséquents !

Plusieurs enseignants doivent aussi fréquenter d'autres établissements s'ils veulent bénéficier d'un horaire complet... Les créneaux que les différentes écoles leur réservent durant la semaine sont très souvent incompatibles et entraînent sans cesse des modifications ou des ajustements d'horaires.

Les horaires définitifs seront, comme chaque année, finalisés vers la mi-octobre.

Nous vous remercions d'avance de faire preuve d'indulgence !

## b) Agenda administratif

(Dates des conseils de classe / réunions parents-professeurs / congés scolaires / Autres activités...)

### 1. Congés scolaires 2024-2025

Fête de la Communauté française	Le vendredi 27 septembre 2024
Congé d'automne (Toussaint)	Du lundi 21 octobre au vendredi 01 novembre 2024.
Armistice	Lundi 11 novembre 2024
Vacances d'hiver (Noël)	Du lundi 23 décembre 2024 au vendredi 03 janvier 2025. <b>Fin des cours le vendredi 20 décembre à 11h50</b>
Congé de détente (Carnaval)	Du lundi 24 février au vendredi 07 mars 2025.
Lundi de Pâques	Lundi 21 avril 2025.
Congé de printemps	Du lundi 28 avril au vendredi 09 mai 2025.
Ascension	Jeudi 29 mai 2025.
Pentecôte	Lundi 09 juin 2025.
Début des vacances d'été	Le samedi 05 juillet 2025.

### 2. Stages

4P + 4TQ (sauf APH)	Stages d'observation du lundi 24 mars au vendredi 04 avril 2025.
4TAPh	Stages d'observation du lundi 07 avril au vendredi 18 avril 2025.
6TAPh	Stages hebdomadaires : tous les mercredis et jeudis / dès le mercredi 18 septembre jusqu'au jeudi 22 mai 2025. Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.
6PF	Stages hebdomadaires : tous les mercredis / dès le 02 octobre jusqu'au 21 mai 2025. Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.
6PC	Stages hebdomadaires : tous les vendredis / dès le 20 septembre jusqu'au 23 mai 2025. Stage exceptionnel : du jeudi 19 au samedi 21 décembre 2024. Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.
7AS	Stages hebdomadaires : tous les vendredis / dès le 20 septembre jusqu'au 23 mai 2025. Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.
5-6TAT	Stages au Festival du Film (Mons) - du vendredi (soir) 07 mars au samedi 15 mars 2025. Suite des stages : du lundi 17 mars au vendredi 04 avril 2025.
5-6TTC 5TAPh	Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.

5-6TInf 5-6TE 5-6P G-M-S 5P C-F-V 7P	Stages du lundi 10 mars au vendredi 04 avril 2025.
6G-TT	Stages d'observation - du lundi 31 mars au vendredi 04 avril 2025.

### Remarques concernant les stages :

Voir « Les stages » in le Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.), version réactualisée, p. 56-58.

<https://www.ar-peruwelz.be/wp-content/uploads/2024/08/reglement-dordre-interieur-2024-1.pdf>

Rappelons qu'ils sont obligatoires pour les élèves de 6<sup>e</sup> année des sections générales, de 4<sup>e</sup> année technique et professionnelle (stages d'observation et d'initiation) et pour les élèves du 3<sup>e</sup> degré, toutes sections techniques et professionnelles confondues (stages de pratique professionnelle) !

Chaque étudiant devra se trouver un lieu de stage qui répondra aux critères définis par l'équipe éducative de chaque section.

Il devra se munir d'une convention de stage, tenir compte d'un ensemble de règles de bienséance (en matière du respect des horaires, des règles de l'entreprise accueillante, de tenue vestimentaire...) et donc adopter une posture *professionnelle* impeccable.

Un carnet de stage accompagnera également les élèves afin qu'ils y notent scrupuleusement les activités et apprentissages réalisés...

### 3. Fin des périodes / bulletins / conseils de classe / réunions parents-professeurs ...

Conseils de classe exceptionnels : 1C et 1D	Le jeudi 03 octobre <i>Fin des cours du degré inférieur à 15h10 sauf élèves de 3P-4P en atelier (cours normaux) !</i>
Conseils de classe de réorientation (2S-3G-3TQ-4TQ-3P-4P-4G-5G-5TQ-5P)	Le mardi 08 octobre
Première réunion de contacts parents-professeurs / <i>Classes de 1C - 1D</i> + séance d'informations concernant APSchool et autres applications  Contacts parents-titulaires si souhait de réorientation	Le vendredi 11 octobre de 16h30 à 19h30 (rue des Français, 31).
Fin de la première période	Le vendredi 15 novembre 2024.

Conseils de classe : degré inférieur (classes de 1C-D, 2C-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P)	Le lundi 18 novembre 2024. Elèves du degré inférieur en congé *.
Conseils de classe : degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6TQ, 5-6-7P)	Le mardi 19 novembre 2024. Elèves du degré supérieur en congé *.
Bulletins des classes du DI : consultables sur <i>ecoleenligne</i>	Dès le mercredi 20 novembre.
Bulletins des classes du DS : consultables sur <i>ecoleenligne</i>	Dès le vendredi 22 novembre.
Rencontre Parents-Professeurs **	Le jeudi 28 novembre de 16h30 à 20h00 (rue des Français, 31)
Formation obligatoire des membres des équipes éducatives ****	Le vendredi 06 décembre 2024.
Accueil des classes de 6 <sup>e</sup> primaire	Le vendredi 24 janvier 2025. Elèves du degré inférieur (uniquement du site des Français) en congé *.
Fin de la deuxième période	Le vendredi 21 février 2025.
Conseils de classe : degré inférieur (classes de 1C-D, 2C-D, 3G, 3-4TQ, 3-4P)	Le lundi 10 mars 2025. Elèves du degré inférieur en congé *.
Conseils de classe : degré supérieur (classes de 4-5-6G/TT, 5-6-7TQ, 5-6-7P)	Le mardi 11 mars 2025. Elèves du degré supérieur en congé *.
Bulletins des classes du DI : consultables sur <i>ecoleenligne</i>	Le mercredi 12 mars 2025.
Bulletins des classes du DS : consultables sur <i>ecoleenligne</i>	Le jeudi 13 mars 2025.
Rencontre Parents-Professeurs **	Le vendredi 21 mars 2025 de 16h15 à 19h30 (rue des Français, 31)
<b>Journée Portes Ouvertes</b>	<b>Le samedi 24 mai 2025.</b>
Fin de la troisième période Attention : des variantes seront possibles à un jour près ! ***	3 <sup>e</sup> degré G-TT-TQ : le lundi 26 mai 2025 4G-TT : le lundi 26 mai 2025. 3 <sup>e</sup> degré P : le mardi 27 mai 2025. 3G-TT + 3-4TQ + 3-4P : le mardi 03 juin 2025. 1C-2C-2S : le jeudi 12 juin 2025. 1D-2D : le vendredi 13 juin 2025.
Révisions	4G-TT + 3 <sup>e</sup> degré G + TT + TQ : du mardi 27 mai au lundi 02 juin. 3 <sup>e</sup> degré P : du mercredi 28 mai au mercredi 04 juin. 7P CEFA : lundi 2 et mardi 3 juin. 3G-TT + 3-4TQ + 3-4P : du mercredi 04 au mercredi 11 juin. 1C-2C-2S : du vendredi 13 au jeudi 19 juin. 1D-2D : du lundi 16 au vendredi 20 juin.
Début des épreuves de juin (+ quelques détails) ***	4-5-6G-TT + 5-6TQ : Mardi 03 juin 5-6-7P : jeudi 05 juin 3-4TQ + 3-4P + 3G-TT : jeudi 12 juin 1C-2C-2S : vendredi 20 juin 1D-2D : lundi 23 juin  CESS histoire (6G-TT) : le vendredi 20 juin. CESS français (6G-TT-TQ / 7P) : le lundi 23 juin.

	<p>Qualifications : le vendredi 20 juin et / ou le lundi 23 juin 2025.</p> <p>CE1D langue moderne (écrit + oral) : le vendredi 20 juin.</p> <p>CE1D mathématiques : le lundi 23 juin.</p> <p>CE1D français : le mardi 24 juin.</p> <p>CE1D initiation scientifique : le mercredi 25 juin.</p> <p>CE1D Langue moderne (oral - fin) : le jeudi 26 juin.</p> <p>Bilans en 1C entre le vendredi 20 et le mercredi 25 juin.</p> <p>CEB (1D - 2D) : épreuves les lundi 23, mardi 24, jeudi 26 et vendredi 27 juin (Plus de précisions plus tard après la parution de la circulaire).</p>
Délibérations + affichage des résultats	Du 25 au 30 juin 2025.
Remise des bulletins	Le mardi 01 juillet 2025.
Rencontre Parents-Professeurs	Le mercredi 02 juillet 2025
Dépôt des recours (internes) Proclamation des classes terminales + Prix spéciaux	Le jeudi 03 juillet Le jeudi 03 juillet (fin de journée).
Conseils de classe de recours internes	Le vendredi 04 juillet 2025.

\* Un service d'accueil et de garderie sera bien entendu assuré au sein de l'établissement (rue des Français).

\*\* Hormis les dates de rencontres prévues entre les parents et les membres des équipes éducatives, et en cas de problème, il est toujours possible de rencontrer sur rendez-vous le titulaire, un professeur en particulier, l'éducateur référent ou un membre de la Direction. Le Chef d'établissement (ou son délégué) se réserve bien sûr le droit d'être présent lors de telles rencontres.

\*\*\* Les modalités d'organisation de la fin de l'année scolaire seront clairement explicitées et communiquées aux parents et aux élèves au moment opportun via les canaux de communication (APSchool + adresses email des élèves / site officiel de l'établissement).

\*\*\*\* En vertu du décret du 07 juillet 2021 portant le Livre 6 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et portant le titre relatif à la formation professionnelle continue des membres de l'équipe éducative des écoles.

### Remarques importantes :

1. Certaines dates indiquées dans le tableau ci-dessus sont toujours susceptibles de modifications en fonction d'éventuelles directives réglementaires et/ou administratives.

2. D'autres activités peuvent venir s'y greffer (journées de formations obligatoires des enseignants ou réunions spéciales programmables ultérieurement en fonction des besoins du service ou à la demande de l'Administration).
3. Pour rappel : nous n'organisons plus d'examens en décembre depuis quelques années à l'Athénée royal de Péruwelz. Pour quelles raisons ?

Elles sont essentiellement axées sur des réflexions pédagogiques et sont donc pleines de sens !

- a) Certains élèves éprouvent déjà des échecs conséquents en fin de première période ; organiser des examens en décembre (à peine deux à trois semaines plus tard) signifie que la même matière fera l'objet d'une nouvelle évaluation, sans pour autant avoir été valablement appréhendée, ce qui va d'emblée aggraver les piètres résultats engrangés durant la 1<sup>re</sup> période.
- b) Si les examens de décembre *classiques* sont assortis d'une semaine de révisions au préalable, la troisième partie intéressante du triptyque « préparation + passation + correction des épreuves » est généralement absente. En effet, les corrections des épreuves ont lieu en janvier, soit au moins trois à quatre semaines après la passation de celles-ci, et n'ont pas forcément les effets escomptés, à supposer d'ailleurs qu'elles aient bien lieu ! Et si même il était décidé de tenir ces remédiations / corrections quelques jours avant les vacances, beaucoup n'y accorderaient pas l'attention voulue et s'absenteraient volontiers, en sachant qu'aucune nouvelle matière ne serait enseignée.
- c) Ne pas organiser de session en décembre (= 3 semaines au total car révisions + 2 semaines d'épreuves) permet de consacrer un maximum de temps scolaire à la poursuite des apprentissages.
- d) Les élèves ne sont plus mis en « congé » à l'issue des épreuves réparties sur deux semaines. Ce sont donc des jours récupérables pour valablement organiser des journées pédagogiques et des conseils de classe plus efficaces et sensés durant l'année scolaire.
- e) Les programmes en vigueur dans bon nombre de disciplines de la formation commune (cours généraux) imposent la passation d'évaluations spécifiques (les UAA ou unités d'acquis d'apprentissage) à des moments différents durant l'année ! Les matières enseignées, en quelque sorte, sous la forme de « modules » sont donc évaluées à la fin de chacun de ceux-ci et donc pas forcément aux périodes d'évaluations *classiques*.

#### 4. Plateforme pédagogique

La plateforme pédagogique MOODLE, à partir de laquelle il était possible d'obtenir des documents de travail (pour les élèves absents, exercices de dépassement, préparations pour des évaluations etc.), n'existe plus.

En effet, celle-ci était devenue trop coûteuse et les opérations de maintenance nous paraissaient insuffisantes.

Nous planchons actuellement sur deux formules distinctes (TEAMS pour les élèves du DI ; *Happi* pour les élèves du DS) ; mes collaborateurs sont actuellement occupés à réaliser des guides d'utilisation qui seront bientôt disponibles.

TEAMS présente une facilité de connexion et d'utilisation. *Happi*, plateforme lancée par WBE, s'apparente à MOODLE et permettra à nos élèves du DS de s'habituer à un système utilisé dans l'enseignement supérieur.

## **5. Autres informations**

Je vous rappelle qu'il vous est loisible de trouver sur notre site officiel toutes les informations utiles quant à notre organisation scolaire en général, dont le R.O.I.

<https://www.ar-peruwelz.be>

Mes équipes éducatives et administratives et moi-même nous tenons à votre disposition pour toute information complémentaire qu'il vous plairait d'obtenir.

Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers Parents, chers Élèves, mes meilleures salutations.

Le Préfet des Études

Philippe BEKAERT